

# **IMPACT DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER SUR LA PAUVRETE SELON LE GENRE EN MILIEU RURAL CAMEROUNAIS**

**Article présenté à :**

**AFRICAN ECONOMIC CONFERENCE (AEC)**

**Proposé par :**

**CORINE SANDRA KENDO TCHAKOUNTE**

**Etudiante en Ph.D Macroéconomie Appliquée à l'Université de Yaoundé II  
(Soa)**

Tél : 77.63.87.34 ; Email : [sandra2172003@Yahoo.fr](mailto:sandra2172003@Yahoo.fr).

**FRANCIS MENJO BAYE**

**Enseignant chercheur à l'université de Yaoundé II (Soa)**

Tél : 77.77.92.94 ; Email : [bayemenjo@yahoo.com](mailto:bayemenjo@yahoo.com)

**FONDO SIKOD**

**Enseignant chercheur à l'université de Yaoundé II (Soa)**

Tél : 77.50.08.69 ; Email : [fsikod2002@yahoo.com](mailto:fsikod2002@yahoo.com).

**Version : Août 2008**

## **RESUME :**

Il s'est agit d'évaluer l'impact du développement du secteur financier sur la pauvreté selon le genre en milieu rural camerounais. De nombreux travaux ont mis en exergue l'impact que le développement du secteur financier pouvait avoir sur le processus de croissance économique et de réduction de la pauvreté. La prise en compte de l'aspect genre dans ce travail permet de faire un ciblage plus affiné des effets produits. Pour ce faire une décomposition des effets a été réalisé à savoir l'effet croissance du revenu des hommes et des femmes tous chefs de ménage et l'effet inégalité des revenus inter genre. Nous aboutissons à la conclusion selon laquelle le développement du secteur financier produit un effet positif autant sur la croissance du revenu des hommes et des femmes chefs de ménage respectivement que sur la réduction des inégalités inter genre. Mais cet effet autant sur la croissance du revenu que sur les inégalités suit une tendance non linéaire.

Ainsi, l'on arrive à la conclusion selon laquelle il existe un effet positif à tendance non linéaire produit par le développement du secteur financier sur la réduction de la pauvreté selon le genre en milieu rural camerounais.

**Mots clés :** Développement du secteur financier, Pauvreté, Inégalités, Croissance, Genre, Discrimination et U de Kuznets.

## I- INTRODUCTION

La campagne de sensibilisation lancée au sein de la communauté internationale aux Nations Unies en 2003, concerne le rôle clé des services financiers plus accessibles à tous pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Ceci a permis de désigner l'année 2005 comme étant l'année internationale du microcrédit<sup>1</sup>. Ainsi, les chefs d'Etat et de Gouvernement réunis au siège des Nations Unies lors de ce sommet mondial de Septembre 2003 déclarent : « *Nous reconnaissons la nécessité d'assurer l'accès des pauvres en particulier aux services financiers, notamment grâce à la microfinance et aux microcrédits* »<sup>2</sup>. L'accessibilité aux crédits reste donc une problématique qui préoccupe bon nombre de décideurs à l'endroit des populations marginalisées en générale et celles du milieu rural en particulier.

Au Cameroun, en ce qui concerne l'accès au crédit formel, on note que 3,5% des personnes vivant dans un ménage dirigé par une femme y ont accès contre 5,5% pour celles vivant dans un ménage dirigé par un homme (Gouvernement du Cameroun, 2003). Un constat fait ici est celui des faibles proportions des personnes ayant accès au crédit formel en zone rurale. On observe également que les femmes ont un accès aux crédits moindre par rapport aux hommes. En effet, 60% d'hommes ont accès aux crédits contre 25% chez les femmes et 15% pour les groupes constitués<sup>3</sup>. Cette situation laisse perplexe sur la manière dont l'octroi des services financiers est mené en zone rurale. Car, les objectifs du millénaire pour le développement se rapportent à la question de l'insuffisance des revenus et de l'égalité entre les genres<sup>4</sup> entre autre. Ce qui suscite une interpellation par rapport à l'amélioration du niveau de revenu en intégrant la dimension genre. Ceci pouvant être considérée comme étant la résultante d'une disponibilité plus large du crédit et de son utilisation comme instrument de promotion des activités économiques en zone rurale.

---

<sup>1</sup> Confère le livre Bleu des Nations Unies intitulé « *Construire des secteurs financiers accessibles à tous* », Nations Unies, New York, 2006.

<sup>2</sup> Confère le livre Bleu des Nations Unies intitulé « *Construire des secteurs financiers accessibles à tous* », Nations Unies, New York, 2006.

<sup>3</sup> Statistiques issues du document Projet d'appui au programme de microfinance : rapport de pré évaluation, septembre 2000

<sup>4</sup> Kabeer, N (2005) Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement

En effet, le secteur bancaire camerounais est très peu intéressé par le milieu rural ceci pour de nombreuses raisons<sup>5</sup>. D'une part, les garanties classiques sont pratiquement sans effet. D'autre part, la distance est un obstacle dans la rentabilisation de l'activité bancaire en milieu rural. Ainsi, implanter une activité bancaire en zone rurale s'avère être très coûteuse et de plus les banques sont dans l'incapacité d'établir une relation de proximité avec une clientèle de situation précaire et dispersée. La résultante est le peu d'intérêt du secteur bancaire pour la zone rurale. Par conséquent, les petits et moyens opérateurs financiers (tontines, associations et particuliers) et les établissements de microfinance sont la source majeure de financement privilégiée sinon la seule accessible.

Le système financier décentralisé peut donc constituer un palliatif intéressant permettant aux populations les plus modestes d'être intégrées dans le processus d'acquisition des services financiers, d'en bénéficier afin d'améliorer leurs conditions de vie (MINAGRI, 1997). L'émergence des établissements de microfinance dans la plupart des pays sous développés (Yaron, 1992) et en particulier au Cameroun favorise un accès plus large au crédit pouvant permettre une meilleure accessibilité des ruraux aux services financiers. Une analyse favorable à cette émergence a été soulignée par Fry (1995) présente pourquoi les banques qualifiées « d'indigène » ont mieux réussi auprès des pauvres que les banques dites « modernes ». Mohammad Yunus, prix Nobel de la paix en 2006 de part son action au Bangladesh à travers la Grameen Bank, a contribué à promouvoir l'octroi des microcrédits aux populations les plus pauvres et les principaux bénéficiaires se sont révélés être les femmes.

Le caractère du crédit pratiqué par les établissements financiers semi formels ou établissements de microfinance au Cameroun est double : (1) les crédits productifs repartis principalement entre l'agriculture et le commerce ; (2) les crédits non directement productifs répartis entre l'éducation, la santé et les investissements non productifs. Les crédits non productifs représentent une proportion de 67% contre 18% attribués aux crédits productifs et 15% au divers. Ainsi, ceci laisse penser que le caractère dominant du crédit pratiqué relève beaucoup plus du social. Néanmoins, le taux de pénétration de ces systèmes financiers décentralisés reste encore faible (3% environ de la population active et hors la « Cameroon Cooperative Credit Union League » (CAMCCUL) cela est davantage plus faible avec un taux de 1% ; (MINAGRI, 2000)). L'on note qu'au Cameroun un élargissement du système

---

<sup>5</sup> Cette analyse a été faite dans le document « Projet d'appui au programme de microfinance : rapport de pré évaluation, MINAGRI, septembre 2000 ».

financier suivant la logique de la déclaration des Nations Unies en 2005, peut favoriser l'intégration de toutes personnes afin que quiconque puisse bénéficier des services financiers.

En termes de performance, l'on note que les établissements de microfinance ont un impact encore réduit sur l'économie camerounaise autant en termes de dépôts que de crédits. En effet, le volume de dépôts et parts sociales collectées représente 3,2% de l'ensemble des dépôts présents dans les banques du pays. Hors le réseau CAMCCUL, ce taux ne représente que 0,7%. En ce qui concerne la part des crédits, l'encours des systèmes financiers décentralisés représente 2% de la masse de crédits à l'économie du Cameroun et hors CAMCCUL cet impact se réduit à 0,3%. Cette participation assez modeste de ces établissements financiers nous amène à nous interpellier sur la question de l'amélioration de la disponibilité des services financiers dans le contexte Camerounais et son impact réel dans la vie des populations pauvres.

En milieu rural Camerounais, la majorité de la population qui y vit est pauvre et le système de financement qui s'en dégage lui est bien spécifique. Les limites dont les populations pauvres ont eu à faire face dans l'accès au système formel semblent s'être résolues par la mutation du système financier rural dont la résultante est l'émergence des acteurs pratiquant le microfinancement dont l'importance se fait de plus en plus grande. Le processus d'amélioration du système de financement permet de pallier aux problèmes d'asymétrie informationnelle existants ou du moins de les limiter de façon accentuée. Car la coexistence du système de tontines, des établissements microfinance et de quelques banques commerciales permet le renforcement des capacités d'action et d'intervention du secteur financier dans le processus d'accumulation du revenu en milieu rural. Néanmoins, le développement du secteur financier ne laisse en aucune mesure signifier que le mécanisme d'allocation d'épargne aux investissements productifs s'effectue sans la moindre difficulté. Il est souligné l'existence d'un bon nombre de contraintes qui peuvent contribuer à identifier si une personne est discriminée dans l'accès aux crédits ou pas et quels sont les facteurs marginalisant leur accès aux crédits ?

*La question principale qui s'en dégage est : Quel est l'impact du développement du secteur financier en termes d'amélioration dans l'accessibilité aux crédits sur la réduction de la pauvreté selon le genre en milieu rural ? De manière spécifique : (1) Quel est l'effet du développement du secteur financier sur la production des femmes et des hommes respectivement ? (2) Quel est l'effet du développement du secteur financier sur les inégalités de revenu selon le genre ?*

Ces différentes questions nous amène à dégager l'objectif principal de notre travail qui est le suivant : Déterminer si le développement du secteur financier agit positivement sur la réduction de la pauvreté selon le genre en milieu rural, c'est-à-dire (1) Evaluer l'effet du développement financier sur la production des femmes et des hommes en milieu rural et (2) Evaluer l'apport du développement financier sur les inégalités de revenu selon le genre en milieu rural.

Notre travail s'organise comme suit : (II) Cadre conceptuel et la Revue de la littérature ; (III) Méthodologie de l'étude (IV) Résultats empiriques et (V) conclusion.

## **II- CADRE CONCEPTUEL ET REVUE DE LA LITTERATURE**

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, Schumpeter (1912), présentait déjà l'importance que la finance pouvait avoir dans le mécanisme d'investissement notamment en termes d'adoption de nouvelles techniques de production. L'acteur principalement mis en exergue dans ce contexte est la banque. Robinson (1952) poursuit l'analyse, et souligne le fait suivant : dans un système financier, lorsque la demande des services financiers est importante dans un contexte d'expansion économique, on assiste à un accroissement des institutions financières, des produits et services financiers (Ang, 2007). Il conçoit le développement financier comme étant une expansion du système financier caractérisé par un accroissement de la demande des services financiers et une augmentation d'institutions financières. Turunç (1999) dans son analyse dissocie le concept de développement financier exogène (offre des services financiers) et de développement financier endogène (demande des services financiers). Selon lui, un système financier est dit développé si et seulement si, il assure le fonctionnement d'un système de paiement efficace et évolutif, mobilise l'épargne et améliore son affectation à l'investissement.

Mais les études menées en 2004 par le « Department for International Development » (DFID), révèle qu'il n'existe pas de définition admise en ce qui concerne l'appréhension du concept du développement du secteur financier. Selon cette étude, un secteur est dit financièrement développé si l'on a les déterminants suivants :

- Les niveaux d'efficience et de compétitivité peuvent être améliorés
- Le taux des services financiers disponibles s'accroît
- Une augmentation des institutions financières qui oeuvrent dans le secteur

- Un accroissement du montant de liquidité disponible à travers le secteur financier
- Une augmentation de l'allocation des crédits privés
- Une amélioration de la régulation et de la stabilité du secteur financier
- Un aspect important pour la réduction de la pauvreté est le fait qu'une grande partie de la population peut davantage avoir accès aux services financiers.

Pour Ang et Mackibbing (2005), un système est dit financièrement développé s'il est en mesure d'assurer la mobilisation de l'épargne privée, l'allocation efficiente des ressources, le renforcement de la liquidité, la diversification des risques, la réduction des coûts de l'information et de transaction, la proposition d'une alternative ou le rassemblement des fonds à travers l'épargne individuelle des ménages et des bénéfices non distribués des entreprises. Des auteurs ont suivi cette logique d'analyse du développement du système financier. On a dans ce sens les travaux de Gurley et Shaw (1955), Golsmith (1969) et Hicks (1969). Ils soutiennent que le développement financier est très important dans le processus de croissance économique. Ainsi, le concept de développement financier ne se limite pas seulement à l'expansion du système financier en termes de demande des services financiers et d'institutions financières, mais intègre aussi le concept de politique de financement appliqué au sein d'un établissement financier.

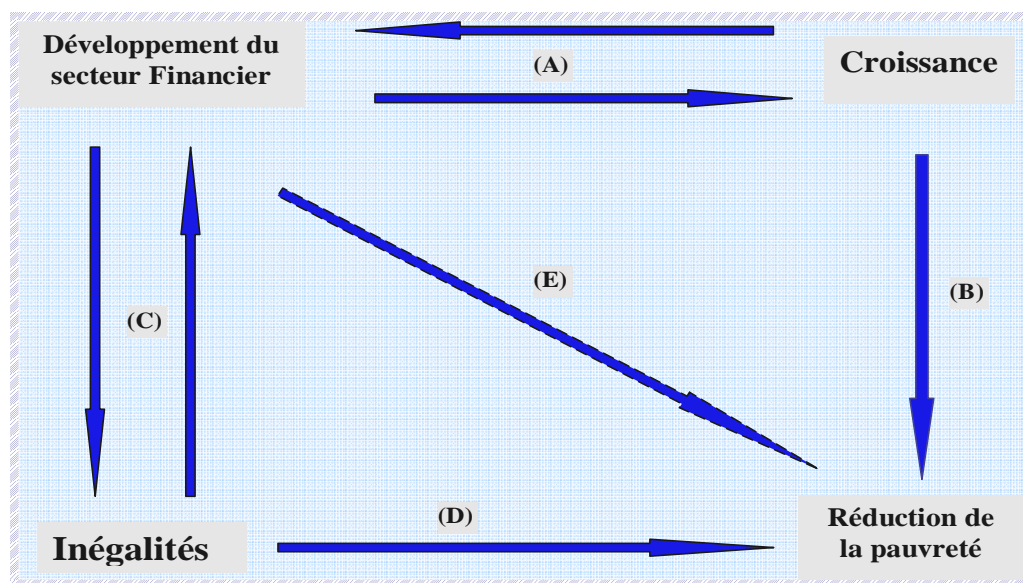
La somme d'analyse de ces différentes approches du développement financier ainsi présentée permet d'aboutir à une définition adaptée de ce concept dans le cadre de cette étude. Le développement financier peut être perçu comme étant une augmentation du pourcentage d'accessibilité aux services financiers (alloués aux investissements productifs) en faveur des personnes ou groupes de personnes défavorisées à travers l'amélioration du mécanisme de collecte de l'épargne privée et d'allocation du crédit dans un contexte de minimisation des principaux coûts liés aux asymétries informationnelles.

Nous soulignons au préalable que la variation de la pauvreté dépend de deux composantes qui sont : (1) l'accroissement du revenu moyen de la population à distribution relative des revenus inchangés et (2) A revenu inchangé, une redistribution des revenus vers les pauvres se traduit par un effet multiplicateur qui permet d'accroître le niveau de revenu des pauvres et réduire de ce fait les inégalités existantes. Datt et Ravallion (1992) ont développé dans ce sens une méthode qui permet de décomposer l'évolution de la mesure de la pauvreté en un « effet croissance » (augmentation du revenu moyen à distribution inchangée) et un « effet inégalité » (à revenu moyen inchangé, on a une redistribution du revenu en faveur des pauvres). Kakwani (1993) va également développer une méthode et aboutira à la

conclusion selon laquelle la variation de la pauvreté est la somme de deux effets inverses : D'une part l'effet croissance est négatif lorsque les inégalités restent inchangées et d'autre part l'effet inégalité est positif lorsque le revenu moyen est invariant.

Le développement financier peut donc avoir des effets indirects sur la réduction de la pauvreté à travers le canal de la croissance et des inégalités. La croissance qui s'accompagne la plupart du temps par une répartition disproportionnée des revenus. Il est souligné que le développement financier peut contribuer efficacement à réduire la pauvreté s'il contribue au-delà de la croissance à réduire positivement les inégalités existantes. Néanmoins, l'on peut également avoir un effet direct du développement financier sur la réduction de la pauvreté (Kpodar, 2006). Ces deux effets (direct et indirect) se représentent comme suit :

**Graph 1** : Impacts direct et indirect du développement du secteur financier sur la réduction de la pauvreté



**Source** : DFID (2004), modifié par les auteurs

Sur le graphique on a trois principaux axes qui se dégagent :

- (A) + (B) représente l'effet indirect du développement financier sur la réduction de la pauvreté à travers le canal de la croissance économique
- (C) + (D) représente l'effet indirect du développement financier sur la réduction de la pauvreté à travers le canal des inégalités
- (E) représente l'effet direct des inégalités sur la réduction de la pauvreté

En ce qui concerne l'analyse de l'effet direct, deux notions seront développées afin de mieux comprendre le canal de transmission. Car si les pauvres ont accès aux services financiers (crédits, épargnes et assurances), ils peuvent accroître leurs actifs productifs, améliorer leur productivité et augmenter ainsi leur revenu. On a deux effets à savoir : l'effet de « conduit » développé par Mckinnon (1973) et l'effet de seuil (Kpodar, 2006). L'effet réducteur du développement financier sur la pauvreté mis en exergue peut être justifié par la théorie de « l'effet de conduit » du capital que Mckinnon (1973) a développé. Le paradigme du « petit paysan pauvre » qu'il présente stipule qu'en l'absence d'un système financier, il est incapable de financer la mise en place des techniques de production plus efficaces parce que cela représente un sacrifice trop important en termes de consommation. Dans les pays en développement les investisseurs sont en même temps épargnants et le système financier étant caractérisé par une faible quantité de financement externe, toute dépense importante d'accumulation envisagée exige d'abord une augmentation des encaisses réelles nécessaires. Selon « l'effet de seuil », il est à supposer qu'au fur et à mesure que le système financier se développe, il se peut qu'il étende ses services aux pauvres. Ainsi, il faut que le système financier atteigne un certain seuil de développement pour assurer de façon rentable les services financiers aux pauvres<sup>6</sup>.

En ce qui concerne l'effet indirect qui intéresse notre champ d'analyse, il est présenté d'une part l'effet croissance permettant de mettre en exergue un effet positif du développement du secteur financier sur la production à travers une amélioration de la combinaison des facteurs de production. On a dans ce sens les études menées par King et Levine (1993), Levine, Loayza et Beck (1999) qui permettent d'évaluer l'effet du développement financier sur la croissance économique. D'autre part il est analysé l'effet des inégalités dans le processus de réduction de la pauvreté qui permet de capter les disparités de revenu et l'impact que le développement financier y exerce. L'on a dans ce sens l'étude menée par Kuznets et exploitée dans les années 90 comme tremplin pour de nombreux travaux intéressés en vue d'analyser la relation qui pourrait exister entre le développement financier et les inégalités. Kuznets (1955) fut le premier à établir la relation en U inversée qui existe entre distribution du revenu et le développement notamment économique. Par la suite, Greenwood et Jovanovic (1990) ; Galor et Zeira (1993) ou encore Banerjee et Newman (1993) vont étudier le type de relation qui existe entre le développement financier et les

---

<sup>6</sup> Ceci cadre avec la relation non linéaire entre le développement financier et les inégalités développée par Greenwood et Jovanovic en 1990. Ils présentent dans ce sens une relation en « U » inversé qui s'inspire de l'étude faite par Kuznets en 1955. Suivant cette relation il existe une phase à partir de laquelle le développement financier a une influence positive sur le problème de réduction des inégalités.

inégalités de revenus. Greenwood et Jovanovic (1990) aboutissent à la conclusion selon laquelle il existe une relation en U inversé entre le développement financier et les inégalités de revenu tout en concluant à l'existence d'un effet positif de la première sur la seconde. Galor et Zeira (1993) ou encore Banerjee et Newman (1993) vont quant à eux établir l'existence d'une relation linéaire inverse existant entre les deux variables considérées. Notons que dans le même sens, Zchicheng (2006) mène une étude similaire dans le secteur rural chinois et arrive également à la conclusion selon laquelle il existe une relation inverse entre le développement financier et les inégalités en milieu rural.

### **III- METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

La base de données de la Deuxième Enquête Camerounaise Auprès des ménages réalisés en 2001 a pour principal objectif de faire une évaluation du niveau de vie des populations du Cameroun. Ainsi de nombreux champs en rapport des points spécifiques des objectifs du millénaire ont été traités durant cette enquête. Notons que la plupart des données recueillies ont été qualitatives et très peu d'informations quantitatives apparaissent dans le cadre de cette enquête. En vue de réaliser une analyse adaptée à notre étude une transformation des variables s'est faite sous forme de proportion en faveur des individus bénéficiant du service obtenu ou rendu.

Dans le cadre de cette étude, à partir de la base de données d'ECAM II, il est construit un indicateur du développement du secteur financier qui prend en compte le niveau de crédit octroyé et le revenu comme Proxy permettant d'évaluer la production des ménages dans les différents arrondissements qui constituent notre échantillon. La variable de crédit retenue est celle du crédit d'affaire obtenu au cours des douze derniers mois qui est évaluée en termes de proportion du sous groupe considérée (hommes ou femmes chefs de ménage) ayant obtenue le crédit. Cette proportion est divisée par la part du revenu de ce dit sous groupe (hommes ou femmes chefs de ménage) de l'arrondissement j considérée estimée par rapport au revenu total de l'échantillon. Ainsi, notre indice du développement financier sera égale à :

$$\text{DFIN} = \left( \frac{\text{Proportion du sous groupe ayant obtenue le crédit dans la région } j}{\text{Proportion du revenu du sous groupe par rapport au revenu total de la région } j} \right)$$

Cet indicateur ainsi calculé permet de capter approximativement le développement du secteur financier en terme d'accessibilité aux crédits bénéficiant aux hommes et aux femmes pauvres chefs de ménage. Ainsi, l'on a une idée sur la part d'accessibilité du crédit des femmes d'une part et des hommes d'autre part par rapport à leur niveau de production qui est capté à partir de leur niveau de revenu.

La présentation de notre méthodologie suit la logique suivante : tout d'abord une présentation des variables utilisées sera faite (III.1). Par la suite, la méthode d'évaluation de la question de la discrimination dans l'accessibilité aux crédits selon le genre en milieu rural sera présentée (III-2). Troisièmement une analyse méthodologique de l'effet du développement du secteur financier sur la production selon le genre est effectuée (III-3). Enfin, une présentation de l'analyse de l'impact du développement du secteur financier sur les inégalités de revenus inter genre est exposée (III-4).

### **III-1 PRESENTATION DES VARIABLES UTILISEES**

Le tableau ci-dessous résume la définition et la description des variables utilisées dans notre travail.

**Tableau 1 : Définition et description des variables utilisées**

Variables	Définition	Description
IPG	Indice de parité de genre	Continue
AGE	L'age moyen du chef de ménage hommes ou femmes par arrondissement	Continue
EDU	Le nombre moyen d'année d'étude des hommes ou femmes	Discrète
NEN	Le nombre d'enfants moyen d'hommes ou de femmes chefs de ménage par arrondissement	Discrète
NPERS	Le nombre moyen de personnes dans le ménage des hommes ou femmes par arrondissement	Discrète
S	La proportion des chefs de ménage hommes ou femmes possédant une épargne dans chaque arrondissement	Continue
SUB	La proportion des chefs de ménage hommes ou femmes ayant obtenue une allocation dans chaque arrondissement	Continue
TACT	La proportion des chefs de ménage hommes ou femmes pratiquant les activités : l'agriculture, le commerce, l'élevage la pêche.	Continue
TER	La proportion des chefs de ménage hommes ou femmes ayant une parcelle de terre exploitée	Continue
Y	Rapport du revenu des chefs de ménage hommes ou femmes de l'arrondissement j sur le revenu total de tous les arrondissements	Continue
InYhomme	Le logarithme du rapport du revenu des chefs de ménage hommes de l'arrondissement j sur le revenu total de tous les arrondissements	Continue
InYfemme	Le logarithme du rapport du revenu des chefs de ménage femmes de	Continue

	l'arrondissement j sur le revenu total de tous les arrondissements	
DFIN	L'indice du développement financier pour les chefs de ménage hommes ou femmes	Continue
DFIN <sup>2</sup>	L'indice du développement financier élevé au carré pour les chefs de ménage hommes ou femmes	Continue
EDU <sup>2</sup>	Le nombre moyen d'année d'étude des chefs de ménage hommes ou femmes élevé au carré	Discrète
NHT	Le nombre moyen d'heure de travail des chefs de ménage hommes ou femmes par arrondissement	Continue
CRE	La proportion des chefs de ménage hommes ou femmes ayant obtenu un crédit d'affaire dans chaque arrondissement	Continue
lnGinter	Le logarithme népérien de l'indice de Gini inter genre	Continue
ΔDFIN	Le différentiel entre les hommes et les femmes de l'indicateur du développement financier	Continue
ΔDFIN <sup>2</sup>	Le différentiel entre les hommes et les femmes de l'indicateur du développement financier élevé au carré	Continue
ΔCRE	Le différentiel entre les hommes et les femmes de la proportion de personnes ayant obtenu un crédit d'affaire	Continue
ΔSUB	Le différentiel entre les hommes et les femmes de la proportion des personnes ayant accès aux allocations et aides	Continue
ΔS	Le différentiel entre les hommes et les femmes de la proportion de personnes possédant une épargne	Continue
ΔEDU	Le différentiel entre les hommes et les femmes du nombre moyen d'année d'étude	Continue
ΔTER	Le différentiel entre les hommes et les femmes de la proportion de personnes possédant une parcelle de terre exploitée	Continue
ΔTACT	Le différentiel entre les hommes et les femmes de la proportion de personne pratiquant les activités que sont : le commerce, l'agriculture, la pêche et l'élevage	Continue

### **III-2 DISCRIMINATION DANS L'ACCESSIBILITE AUX CREDITS SELON LE GENRE EN MILIEU RURAL**

L'étude de la discrimination dans l'accès aux crédits se fait en deux étapes. La première consiste à évaluer si oui ou non on a une discrimination dans l'accès aux crédits en spécifiant clairement le sous groupe discriminé et la seconde étape consiste à déterminer les facteurs qui contribuent à marginaliser ce sous groupe dans l'accès aux crédits. En vue de mener à bien l'étude, l'on a deux types de données qui sont recueillies. Dans un premier temps, il est utilisé les données secondaires recueillies à partir de la base de données d'ECAM II, pour calculer l'indice de parité selon le genre (IPG) exprimé en termes de proportion, en vue de déterminer si les femmes sont discriminées ou pas dans l'accès au crédit. La méthode qui est utilisée dans le cadre de cette étude en vue de détecter la contrainte de crédit est

l'approche directe<sup>7</sup> qui permet de mettre en exergue le fait qu'une personne ait obtenue du crédit ou non. Ainsi, s'inspirant de la logique de l'indice de condition de la femme (ICF) qui est une composante de l'indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA), nous allons construire l'indice de parité de genre qui est une proportion calculée et noté *IPG* se présente comme suit (Baye, 2007) :

$$IPG = \begin{cases} I_1 I_2^{-1} & \text{Si le facteur est une source d'utilité} \\ I_1^{-1} I_2 & \text{Si le facteur est une source de désutilité} \end{cases} \quad (1)$$

$I_1$  = représente la proportion de oui qui correspond à l'accès aux services de crédits correspondant pour la femme.  $I_2$  = représente la proportion de oui ayant accès aux crédits pour l'homme. Pour prendre une décision on a les orientations suivantes : Si  $IPG < 1 \Rightarrow$  Les femmes sont discriminées dans l'accès aux services financiers ; Si  $IPG = 1 \Rightarrow$  Il y'a une parité en terme d'accessibilité entre les hommes et les femmes ; Si  $IPG > 1 \Rightarrow$  Les hommes sont discriminés en ce qui concerne l'accès aux services financiers.

Après avoir étudié si les femmes sont discriminées ou pas dans l'accès aux services financiers par rapport aux hommes à l'aide de cet indice, il convient de pousser l'analyse en étudiant économétriquement les facteurs qui peuvent contribuer à la marginalisation des femmes ou des hommes à l'accès aux services financiers. Le modèle utilisé est un modèle linéaire de régression simple et la méthode d'estimation utilisée est celle des moindres carrés ordinaires avec  $j$  qui représente l'arrondissement considéré

$$IPG_j = \alpha_0 + \alpha_1 EDU_j + \alpha_2 NPERS_j + \alpha_3 TER_j + \alpha_4 SUB_j + \alpha_5 S_j + \alpha_6 TACT_j + \alpha_7 AGE_j + \alpha_8 Y_j + \alpha_9 NEN_j + \alpha_{10} Y_j + \mu_j \quad (2)$$

Où  $\alpha_h$  représentent les paramètres a estimer ;  $\mu$  le terme d'erreur et les différentes variables à estimer dont la signification se trouve au tableau 1.

---

<sup>7</sup> Cette approche a été développée dans l'étude menée par Godquin (2006) qui consistait à déterminer si une personne est contrainte ou pas dans l'accès aux crédits.

### **III-3 EFFET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER SUR LA PRODUCTION SELON LE GENRE**

Il s'agit d'évaluer le trend de la relation qui existe entre le développement du secteur financier en termes d'amélioration dans l'accès aux services financiers et le niveau de production en milieu rural camerounais. Le niveau de production qui est évalué à partir du niveau de revenu du chef de ménage. Le niveau de revenu étant une variable difficile à capter, il est estimé à partir d'un Proxy que sont les dépenses de consommations totales annuelles. Le modèle spécifié pour mener à bien cette étude économétrique est un modèle linéaire. On a comme variable dépendante le niveau de production des hommes et celui des femmes qui peut être quantifié à l'aide du niveau de revenu des personnes pauvres. Un proxy utilisé pour évaluer la production du chef de ménage est les dépenses totales du ménage évalué par mois. Comme variables explicatives principalement l'on a l'indicateur du développement du secteur financier noté DFIN, le type d'activité mené noté TACT, le niveau d'éducation noté EDU, le niveau des subventions et aides reçues noté SUB, la possession d'une terre exploitée noté TER, le nombre d'heure de travail noté NHT, le nombre de personne dans le ménage noté NPERS et l'obtention d'un crédit noté CRE. Le modèle à estimer autant pour les hommes que les femmes pauvres chefs de ménage à estimer se présente comme suit :

$$Y_j = \beta_0 + \beta_1 DFIN_j + \beta_2 DFIN_j^2 + \beta_3 EDU_j + \beta_4 TER_j + \beta_5 NHT_j + \beta_6 S_j + \beta_7 TACT_j + \beta_8 NPERS_j + \beta_9 SUB_j + \beta_{10} CRE_j + \beta_{11} EDU_j^2 + \varepsilon \quad (3)$$

Où  $\beta_h$  représente les paramètres à estimer ;  $\varepsilon$  le terme d'erreur et les différentes variables indépendantes comme ainsi définies dans le tableau 1.

La méthode adoptée dans le cadre de notre étude est celle des variables instrumentales qui permet de définir un instrument comme proxy permettant de résoudre le problème potentiel d'endogénéité dans le modèle ainsi défini. Cette méthode appliquée dans le cadre de notre étude permet de mettre en exergue les facteurs susceptibles de modifier grandement l'évolution du secteur financier de façon indépendante. L'instrument qui utilisé ici est la fragmentation ethno linguistique qui a pour Proxy dans notre étude le nombre de ménage considéré dans l'arrondissement j.

Le test d'hypothèse effectué dans le cadre de cette évaluation spécifique est le suivant: « *il existerait une relation non linéaire entre le développement du secteur financier et le niveau de production selon le genre en milieu rural camerounais.* »

Les hypothèses de ce test sont les suivantes :

$$\begin{cases} H_0 : \beta_1 = 0; \beta_2 = 0 \\ H_1 : \beta_1 < 0; \beta_2 > 0 \end{cases} \quad (4)$$

### **III-4 IMPACT DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER SUR LES INEGALITES DE REVENUS INTER GENRE**

Afin d'évaluer cet impact du développement financier sur les inégalités de genre, il est convenable de présenter d'abord l'indice qui sera utilisée pour capter les inégalités de genre. Puis une présentation du modèle à estimer et les hypothèses émises seront faites.

Pour calculer cet indice de Gini selon le genre il est utilisé la méthode de la décomposition selon l'approche de « Shapley Value » qui permet de distinguer le Gini Between et le Gini Within et dont la somme des deux composantes donne le Gini total. La décomposition développée par Shorrocks (1999) à l'aide des études de Shapley (1953) en théorie de jeux considère uniquement deux composantes de l'indice de Gini totale. Ces deux composantes sont : les inégalités intergroupe et les inégalités intragroupe. En éliminant les inégalités intra et en calculant uniquement les inégalités intergroupe, il sera utilisé un vecteur de revenu  $I(\mu_1, \mu_2, \dots, \mu_g)$  où chaque individu dispose d'une moyenne de revenu pour chaque groupe noté  $\mu_g$ . On a donc la formulation mathématique suivante pour les inégalités intergroupe.

$$G_{inter}^S = 0.5 [I(Y) - I(Y(\mu/\mu_g)) + I(\mu_g) - I(\mu)] \quad (5)$$

Notons par ailleurs l'existence de certaines études menées au Cameroun en matière de décomposition des inégalités et de la pauvreté comme celle menée par Baye et Fambon (2002) consiste à examiner les caractéristiques des inégalités au Cameroun et sa décomposition via la classe des indices d'entropie généralisés. Fambon (2005) fait une étude sur la dynamique de la pauvreté au Cameroun tout en mettant en évidence le lien entre croissance économique, pauvreté et inégalité. L'on a également les études menées par Chameni (2006) qui prennent comme indice d'évaluation des inégalités, le coefficient de variation au carré ceci en vue de proposer une nouvelle décomposition du coefficient de variation au carré à travers la comparaison de la méthode d'entropie versus la méthode de Dagum.

Ceci, nous amène à dégager le modèle à estimer comme suit :

$$\ln G_{inter_j}^S = \gamma_0 + \gamma_1 \Delta DFIN_j + \gamma_2 \Delta DFIN^2_j + \gamma_3 \Delta EDU_j + \gamma_4 \Delta EDU^2_j + \gamma_5 \Delta SUB_j + \gamma_6 \Delta TER_j + \gamma_7 \Delta TACT_j + \gamma_8 \Delta NEN_j + \gamma_9 \Delta CRE_j + \gamma_{10} \Delta S_j + \nu_j \quad (6)$$

Où  $\gamma_h$  représentent les paramètres à estimer ;  $\nu$  le terme d'erreur et les variables indépendantes telles que définies dans le tableau 1.

Cette approche intégrant une évaluation suivant le différentiel entre les hommes et les femmes est inspirée de la méthode développée par Oaxaca (1973) et Blinder (1973) qui ont fait une étude sur la discrimination en montrant comment les caractéristiques de chaque individu peuvent avoir un impact sur la rémunération des hommes et des femmes. La méthode d'estimation utilisée dans le cadre de cette estimation est la méthode des moindres carrés.

L'hypothèse à tester dans le cadre de cette étude est la suivante : « ***Il existerait une relation inverse entre le développement financier et les inégalités de genre en milieu rural camerounais*** ».

$$\begin{cases} H_0 : \gamma_1 \geq 0 \\ H_1 : \gamma_1 < 0 \end{cases} \quad (7)$$

La statistique à utiliser est la ***t de student***. Selon la règle de décision suivante l'on a : si  $t_{cal} > t_{lu}$  alors on rejette l'hypothèse nulle. Ceci se traduit par le fait qu'il existerait bel et bien une relation inverse entre le développement financier et les inégalités inter genre. D'où on pourrait conclure que plus le système financier se développe dans une société et moins l'on a des inégalités de revenu inter genre.

#### **IV- RESULTATS EMPIRIQUES**

Tout d'abord les résultats de l'analyse statistique de nos variables sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 2 : Résultats de la statistique descriptive**

Variabes	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart Type
1. IPG	0	5	0,459	1,035
2. lnGinter	- 6,908	0	- 4,112	1,106
3. DFIN	0	108455,555	2498,379	11991,508
4. DFIN <sup>2</sup> ×10 <sup>11</sup>	0	0,118	0,015	0,013
5. EDU	0,091	9,95	5,319	2,556
6. EDU <sup>2</sup>	0,008	99,003	34,756	25,671

7. TER	0	1	0,756	0,245
8. NHT	4,179	13	7,170	1,389
9. S	0	0,846	0,275	0,199
10. TACT	0,05	1	0,717	0,215
11. NPERS	2,546	7,654	4,796	1,067
12. SUB	0	0,963	0,092	0,151
13. AGE	28,6	56,235	43,614	5,986
14. $Y \times 10^2$	0,05	4,65	1,2	0,9
15. $\ln Y_{\text{homme}}$	-6,739	-3,112	-4,810	0,692
16. $\ln Y_{\text{femme}}$	-7,496	-3,069	-4,810	0,995
17. NEN	0,455	4,923	2,184	0,815
18. CRE	0	0,571	0,047	0,078
19. $\Delta \text{DFIN}$	-402950,194	14096,901	-4151,340	44087,781
20. $\Delta \text{DFIN}^2$	$-0,18 \times 10^{-10}$	198722605	-2138200459	19636544237
21. $\Delta \text{CRE}$	-0,217	0,12	0,008	0,057
22. $\Delta \text{SUB}$	-0,25	0,289	0,036	0,084
23. $\Delta \text{S}$	-0,4	0,536	0,055	0,152
24. $\Delta \text{EDU}$	-4,909	6,929	2,395	1,672
25. $\Delta \text{TER}$	-0,211	0,84	0,089	0,193
26. $\Delta \text{TACT}$	-0,728	0,636	-0,079	0,197

**Source : Auteurs**

**Note : Voir le tableau 1 pour la définition des variables**

En vue de mener à bien notre analyse des résultats, ceci sera orienté comme suit : (IV-1) une présentation de l'analyse statistique et empirique des la question de l'accessibilité aux crédits sera mise en évidence. Puis par la suite, il sera faite (IV-2) une présentation analyse de l'impact du développement du secteur financier sur la production des hommes et des femmes respectivement. Enfin une présentation des résultats de (IV-3) l'évaluation de l'impact du développement du secteur financier sur les inégalités inter genre.

#### **IV-1 ANALYSE STATISTIQUE ET EMPRIQUE DE LA SITUATION** **D'ACCESSIBILITE AUX CREDITS**

A la suite des estimations effectuées, les résultats suivants ont été obtenus. A partir de l'analyse statistique qui a permis de calculer l'indice de parité selon le genre (IPG), il a été constaté en milieu rural, que sur toutes les personnes ayant obtenues du crédit, l'on a une proportion de 3,7% de femme chefs de ménage qui ont eu effectivement accès contre 4,6% d'hommes chefs de ménage. Cette proportion s'avère être très faible dans les deux sous groupes hommes comme femmes. Car il est constaté que les pourcentages sont nettement

inférieurs à 10%. Ceci s'interprète par une faible incidence dans l'accessibilité aux crédits dans la vie des pauvres. En effectuant une comparaison entre les hommes et les femmes l'on constate néanmoins que les hommes ont une incidence relativement plus grande dans l'accessibilité aux crédits par rapport aux femmes en milieu rural. En calculant le rapport des deux taux recueillis qui permet d'obtenir l'IPG l'on obtient le résultat suivant :  $IPG = 0,804 < 1$ . Ce résultat permet de dire que les femmes sont davantage discriminées dans l'accès aux services financiers par rapport aux hommes en milieu rural.

Ce résultat est davantage consolidé au travers des interviews menées auprès des exploitations familiales agricoles dans les zones du Centre et de l'Ouest du Cameroun. Dans la province de l'Ouest et spécifiquement dans les régions de Bagangté et Santchou respectivement, il a été noté que la plupart des populations pauvres de façon individuelle pratiquant en majorité l'agriculture connaissent des difficultés pour obtenir du crédit auprès autant des banques commerciales que des établissements de microfinance. Dans ces deux régions, le principe de demande de crédit auprès des EMF et des quelques banques commerciales existantes s'effectue rarement de façon individuellement. C'est le principe du collectif qui y est établi au travers des groupements intercommunautaires (GIC) qui permet ainsi aux agriculteurs hommes comme femmes d'avoir accès aux crédits de ces établissements agréés. Il est à noter qu'à l'intérieur de ces GIC également, les hommes représentent le sous groupe le plus instruit dans les mécanismes d'accessibilité aux crédits ; en dépit du fait que les hommes et les femmes travaillent ensemble. Ceci est dû en partie à la culture de l'Ouest qui accorde une place particulière à l'homme et le caractérise comme étant celui là qui est le porte flambeau des activités productives familiales. Cette culture place la femme à un statut d'épouse modèle qui se doit d'être soumise et d'attendre tout de son mari qui travaille pour elle. Elle se limite dans ce cadre à des petites activités agricoles autour de la maison et lorsqu'elle demande du crédit cela est remis à leur mari qui gère la somme acquise. La plupart des crédits qu'elles demandent s'effectuent auprès des tontines, associations et particuliers en milieu rural. Ainsi elles ne sont réellement pas informées sur les mécanismes existants d'octroi de crédits auprès des établissements de microfinance et des quelques banques commerciales qui font dans le microfinancement.

Par contre, dans la zone du Centre du Cameroun notamment dans les régions de Ndélé, Nguelmedouka et Kokoa, il a été noté pour les groupements intercommunautaires (GIC) existants que l'application du principe de demande crédit ne s'effectue pas réellement de façon collective. Le GIC existe en vue plutôt de vendre uniquement de manière collective la production en vue de pallier aux problèmes causés par la recherche des débouchés.

Contrairement aux GIC se trouvant dans la zone de l'Ouest du Cameroun qui à un double objectif : acquérir le crédit de façon collective et le redistribuer et vendre la production de façon collective. Car le principe de la communauté avait été testé dans cette localité auparavant et cela a semblé ne pas trop porter des résultats significatifs en matière de gestion des établissements de crédits et de relance des activités agricoles. Comme exemple, la zone de Ndélé a connu un principe de fonctionnement qui privilégiait le collectif. Mais, cela n'a pas porté ses fruits et il a été compensé par un principe de fonctionnement individuel actionné par l'association nommé ADEAC.

La détermination des facteurs qui contribuent significativement à discriminer les femmes dans l'accessibilité aux crédits est obtenue à partir des résultats tirés de l'estimation de l'équation (2) dont le Tableau 3 des estimations se présente comme suit (voire page suivante). Parmi les variables explicatives estimées, seules les variables NPERS (nombre de personnes du ménage), EDU (niveau d'éducation) et Y (niveau de revenu des femmes) sont significatives. Ceci laisse penser d'une part qu'une augmentation du nombre de personnes vivant dans un ménage dirigé par une femme pauvre en milieu rural traduit une réduction de la valeur de l'indice de parité selon le genre de l'ordre de 22%. Cette réduction de la valeur de l'indice de parité selon le genre contribue à éloigner sa valeur vers 1 qui représente une situation de parité. D'où l'on en déduit une accentuation du degré de discrimination subit par les femmes. Le nombre de personnes produit donc un effet négatif sur la parité selon le genre dans l'accessibilité aux crédits en milieu rural camerounais. D'autre part, nous notons deux variables qui produisent un effet positif sur la réduction de la disparité d'accessibilité aux crédits existant entre les hommes et les femmes ; à savoir : le niveau d'éducation et le niveau de revenu. Ainsi pour une augmentation de 1% du niveau d'éducation des femmes, cela se traduirait par une augmentation de 14,4% de la valeur de l'indice de parité de genre.

**Tableau 3 : Facteurs marginalisant l'accès aux crédits**

Variable dépendante : ipg	Coefficient	Standard error	t	P>  t
SUB	0,565	0,843	0,67	0,505
S	-0,144	0,472	0,30	0,761
EDU	0,144**	0,053	2,60	0,012
AGE	-0,016	0,013	-1,22	0,225
Y×10 <sup>-10</sup>	0,545***	0,101	5,38	0,000
NEN	0,020	0,173	0,12	0,907
NPËRS	-0,220**	0,110	-2,00	0,050
TER	-0,421	0,516	-0,81	0,418
TACT	-0,008	0,581	-0,01	0,989
cons	-1,734	0,936	1,85	0,068

Nombre d'observation = 79; F(9,69) = 8.62; Prob > F= 0.000 ; R<sup>2</sup> = 0.5292;

R<sup>2</sup>ajusté =0.468 ;\*\*\* significatif à 1%, \*\*significatif à 5% et \*significatif à 10%

**Source : Auteurs**

**Note : Voir la définition des variables dans le tableau 1**

De même pour une augmentation de 1% du niveau de revenu des femmes pauvres chefs de ménages, cela se traduirait par une augmentation de la valeur de l'indice de parité de genre de l'ordre de 0,545%. Ce qui favorise une convergence de la valeur de l'indice de parité selon le genre vers 1 qui représente une situation de parité entre hommes et femmes tous pauvres et chefs de ménage. Cette augmentation qui correspond à une diminution du degré de discrimination dans l'accessibilité aux crédits dont sont victimes les femmes en milieu rural.

Cette analyse permet de mettre en exergue non seulement la question de l'amélioration du niveau de revenu selon le genre, mais aussi les questions d'éducation et de la taille des familles africaines qui peuvent porter grandement préjudice à l'efficacité d'action du secteur financier en termes d'accessibilité et d'allocation de ses services.

## IV-2 ANALYSE DE L'EFFET DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER SUR LA PRODUCTION SELON LE GENRE

Dans le cadre de présentation de cette analyse, nous présenterons une analyse distincte sur les strates des hommes pauvres chefs de ménage comparativement à celle des femmes pauvres chefs de ménages.

### IV-2.1 Développement du secteur financier et production des hommes pauvres chefs de ménages

En ce qui concerne la production des hommes, il est admis de part la significativité des coefficients DFIN et DFIN<sup>2</sup> qu'il existe une relation non linéaire entre les deux variables. Ceci peut être mis en exergue à travers le tableau suivant :

**Tableau 4 : Développement du secteur financier et production des hommes**

Variable dépendante : lnYhomme	coefficient	Standard error	t	P> t
DFIN×10 <sup>-3</sup>	<b>-0,753***</b>	<b>0,210</b>	<b>-3,59</b>	<b>0,001</b>
DFIN×10 <sup>-10</sup>	<b>0,737***</b>	<b>0,259</b>	<b>2,85</b>	<b>0,006</b>
EDU	-0,357	0,336	-1,06	0,291
TER	-2,577	3,248	-0,79	0,430
NHT	<b>-0,644*</b>	<b>0,360</b>	<b>-1,79</b>	<b>0,078</b>
S	1,27	1,730	0,70	0,484
TACT	-0,865	1,650	-0,52	0,602
NPERS	0,557	0,398	1,40	0,167
SUB	1,024	1,946	0,53	0,600
CRE	<b>17,363***</b>	<b>5,268</b>	<b>3,30</b>	<b>0,002</b>
EDU2	0,020	0,030	0,67	0,506
cons	0,601	3,242	0,19	0,853

Nombre d'observation: 81; F(11,69) = 1.42; Prob > F = 0.1821 ; \*\*\* significatif à 1%, \*\*significatif à 5% et \*significatif à 10%.

Variables : dfin, dfin<sup>2</sup>edu ter nht s tact npers sub cre edu2

Instruments: nh nh2

Source : Auteurs

Note : Voir la définition des variables dans le tableau1

L'on constate que le signe du coefficient développement du secteur financier (-0,753) est négatif (Tableau 4). Ce qui laisse penser que, le développement du secteur

financier ne produit pas d'effet positif sur le niveau de production des hommes en milieu rural mais produit plutôt des effets négatifs sur leur niveau de production. Cet effet négatif peut s'expliquer en partie par la faible accessibilité des populations rurales aux crédits. Néanmoins avoir accès aux crédits est bénéfique pour les hommes pauvres comme nous le révèle la variable crédit ayant pour valeur du coefficient 17,363 qui s'avèrent être significatif au seuil de 1%. Notons qu'en ce qui concerne la relation entre développement du secteur financier et production des hommes, il existe un point de rupture à partir duquel la tendance est inversée et l'on a le signe du coefficient du développement du secteur financier au carré est positif soit 0,737. Ceci permet de constater qu'une amélioration du mécanisme de fonctionnement du secteur financier peut avoir un effet positif sur le niveau de production des hommes pauvres en milieu rural et leur permettre ainsi d'améliorer considérablement leur niveau de revenus.

Comme autres variables explicatives qui contribuent à expliquer les variations de la production des hommes en milieu rural, l'on a le nombre d'heure de travail. Le nombre d'heures de travail influence négativement la production des hommes en milieu rural. Ceci peut être compris dans le sens où la rentabilité qu'ils en tirent est très faible et leur consacré davantage d'heure de travail contribuerait à amoindrir le revenu de ces derniers. Ainsi, le temps mis sur les diverses activités en milieu rural par les hommes ne contribue pas améliorer leur niveau de vie en terme d'amélioration du niveau de revenu. Ceci peut s'expliquer par la qualité d'activité considérée et la manière d'organiser son temps efficacement dans le système de production.

En ce qui concerne le type de relation existant entre le développement du secteur financier et la production des hommes pauvres, l'on peut à l'existence d'une relation non linéaire entre les deux variables. Ceci à partir de la relation en U de Kuznets qui veut dans notre modèle que le coefficient de  $D_{fin}$  soit négatif et  $D_{fin}^2$  soit positif. Ainsi, l'on peut déduire, qu'à un stade du développement du secteur il existe un point de rupture à partir duquel le développement du secteur financier profitera davantage aux hommes pauvres chefs de ménage vivant en milieu rural. Ce déclic doit être occasionnés par de nombreux comme ceux en faveur du développement du capital humain.

#### **IV-2.1 Développement du secteur financier et production des femmes pauvres chefs de ménages**

Le résultat des estimations de cette relation est mis en évidence dans le tableau 5 de la page suivante. Ainsi, le coefficient de la variable  $DFIN$  est négatif et égale à -0,320. Par la

suite, l'on a un effet positif du développement du secteur financier sur le niveau de production des femmes pauvres en milieu rural à travers la variable DFIN2 qui est positive (Tableau 5). Mais l'effet négatif est plus prononcé chez les femmes chefs de famille.

**Tableau 5: Développement du secteur financier et production des femmes**

Variable dépendante : lnYfemme	coefficient	Standard error	t	P> t
<b>DFIN</b> ×10 <sup>-3</sup>	<b>-0,320*</b>	<b>0,174</b>	<b>-1,84</b>	<b>0,070</b>
<b>DFIN</b> ×10 <sup>-10</sup>	<b>0,735*</b>	<b>0,408</b>	<b>1,80</b>	<b>0,076</b>
<b>EDU</b>	<b>-0,191</b>	<b>0,393</b>	<b>0,49</b>	<b>0,629</b>
<b>TER </b>	<b>-1,077</b>	<b>1,128</b>	<b>0,95</b>	<b>0,343</b>
<b>NHT</b>	<b>-0,169</b>	<b>0,218</b>	<b>-0,78</b>	<b>0,441</b>
<b>S</b>	<b>1,124</b>	<b>1,302</b>	<b>-0,86</b>	<b>0,391</b>
<b>TACT</b>	<b>-0,665</b>	<b>1,616</b>	<b>-0,41</b>	<b>0,682</b>
<b>NPERS</b>	<b>0,151</b>	<b>0,294</b>	<b>0,51</b>	<b>0,611</b>
<b>SUB</b>	<b>0,245</b>	<b>2,16</b>	<b>0,11</b>	<b>0,910</b>
<b>CRE</b>	<b>50,317***</b>	<b>15,860</b>	<b>3,17</b>	<b>0,002</b>
<b>Edu2</b>	<b>-0,009</b>	<b>0,057</b>	<b>0,15</b>	<b>0,881</b>
<b>cons</b>	<b>-5,101</b>	<b>1,794</b>	<b>-2,84</b>	<b>0,006</b>

Nombre d'observation: 78; F(11,66) = 1.49; Prob > F = 0,156 ; \*\*\* significatif à 1%, \*\*significatif à 5% et \*significatif à 10%.

Variables : dfin, dfin<sup>2</sup>edu ter nht s tact npers sub cre edu2

Instruments: nf nf2

**Source : Auteurs**

**Note : Voir la définition des variables dans le tableau 1**

Cette situation néfaste peut être expliquée par plusieurs facteurs qui sont : (1) le fort degré d'incertitude en matière de rendement des activités en milieu rural qui sont essentiellement dans le secteur agricole ; (2) la pratique des taux usuriers qui ne favorisent pas les demandes de crédits et limitent ainsi les opportunités d'investissements dans des activités plus productives et (3) la faible action des établissements de microfinance auprès des personnes pauvres. Comme autres facteurs à noter chez les femmes chefs de famille, il y'a les problèmes de l'éducation et de la taille de leur ménage signaler dans l'analyse des facteurs discriminant les femmes chefs de ménage dans l'accès aux crédits. En plus, L'obtention du crédit produit comme chez les hommes des externalités positives sur le niveau de production des femmes pauvres en milieu rural. Mais, la contribution de la variable accessibilité au crédit est faible chez les hommes par rapport à celle des femmes soit une valeur de 17,363 contre

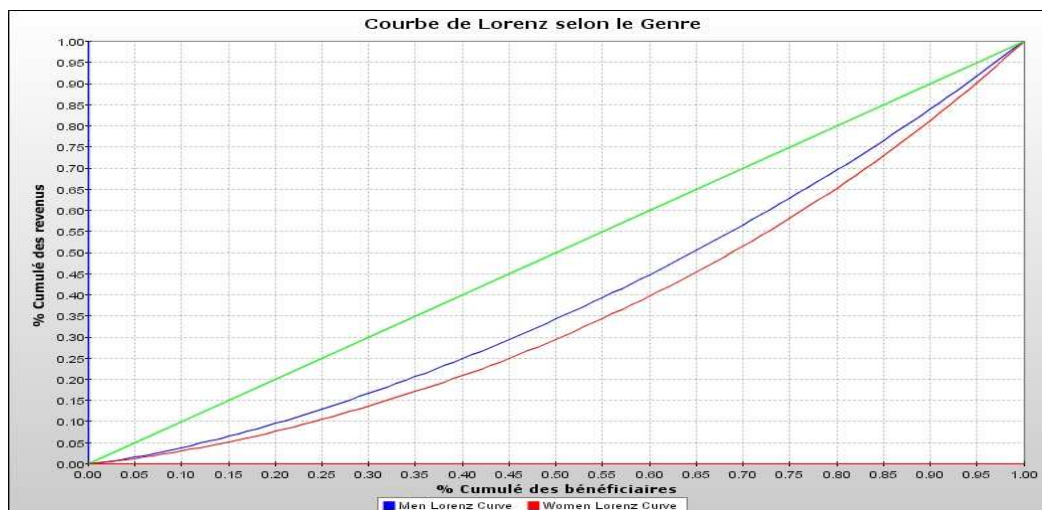
50,317 respectivement. Ceci contribue à davantage expliquer pourquoi l'action du développement du secteur financier est plus accrue chez la femme plutôt que chez l'homme.

En ce qui concerne la relation en U de Kuznets (1955), l'on constate que le signe des coefficients sont ceux obtenus, c'est à dire le coefficient du développement financier est négatif et celui du développement financier au carré est positif. Ceci permet de dire qu'il existe une relation non linéaire entre le développement du secteur financier et le niveau de production des femmes. Nous pouvons aussi dire de manière similaire que, qu'à un stade du développement du secteur il existe un point de rupture à partir duquel le développement du secteur financier profitera davantage aux femmes pauvres chefs de ménage vivant en milieu rural. Ce déclic doit être occasionnés par de nombreux comme ceux en faveur non seulement du développement du capital humain mais également de la taille des ménages qu'elles ont à gérer.

### **IV-3 ANALYSE EMPIRIQUE DE L'IMPACT DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR FINANCIER SUR LES INEGALITES INTER GENRE**

En ce qui concerne la courbe de Lorenz de revenu inter genre en milieu rural, l'on a la représentation suivante. L'on constate à partir de cette courbe de Lorenz que, les inégalités entre les femmes sont plus accentuées par rapport aux inégalités constatées dans la strate des hommes. La courbe de Lorenz des femmes est plus éloignée de la droite de 45°.

**Graphe 2: Courbe de Lorenz selon le genre en milieu rural**



**Source : Auteurs**

Ceci laisse signifié que 50% de femmes disposent de 30% des revenus cumulés alors que 50% des hommes disposent de 35% des revenus cumulés. L'on a un différentiel de 5% entre les hommes et les femmes. Un autre fait qui est a noté ici est la représentation des inégalités inter genre qui est la surface qui existe entre la courbe de Lorenz des hommes matérialisée en bleu qui représente la courbe interne dans notre graphe et la courbe de Lorenz des femmes matérialisée en rouge qui est la courbe externe dans notre graphe.

En ce qui concerne l'analyse d'impact du développement du secteur financier et des inégalités inter-gendre, l'on a obtenu des résultats suivants présentés dans le tableau 6. Premièrement, les variables qui influencent les inégalités intergenre sont : le différentiel du développement financier, le différentiel du développement financier au carré, le différentiel d'épargne, le différentiel d'éducation, le différentiel du type d'activité. Le différentiel du type d'activité étant significatif à 10% a un signe positif dans notre étude. Ce qui donne de penser que le type d'activité menée par les hommes chefs de ménage en milieu rural est plus lucratif que celle menées par les femmes chefs de ménages.

**Tableau 6: Résultats de l'estimation de l'impact du développement du secteur financier sur les inégalités inter genre en milieu rural camerounais.**

Variable dépendante : L <sub>nginter</sub>	coefficient	Standard error	t de student	P>   t
$\Delta\text{dfin} \times 10^{-2}$	0,200**	0,076	2,380	0,020
$\Delta\text{dfin}^2 \times 10^{-11}$	-0,412**	0,172	-2,400	0,019
$\Delta\text{cre}$	-3,156	2,538	-1,24	0,218
$\Delta\text{sub}$	0,144	1,634	0,09	0,931
$\Delta\text{s}$	2,134***	0,798	2,670	0,009
$\Delta\text{edu}$	0,232***	0,082	2,840	0,006
$\Delta\text{ter}$	-0,235	0,707	-0,330	0,740
$\Delta\text{tact}$	1,438*	0,734	1,960	0,054
const	-4,805***	0,260	-18,490	0,000
Nombre d'observation = 84; F (8, 75) = 3,87 ; Prob > F = 0,0007 ; R <sup>2</sup> = 0,2922 ; *** Significatif a 1%; ** Significatif à 5%; *Significatif à 10%				

**Source : Auteurs**

**Note : Voir la définition des variables dans le tableau 1**

Ceci peut s'expliquer par le fait que les femmes chefs de ménage en milieu rural mènent des activités à rendement autosuffisant c'est-à-dire procurant juste le nécessaire pour vivre. S'orienter pour leur part à mener vers des activités procurant des rendements marginaux plus élevés pourra les aider à améliorer leur niveau de revenu et réduire ainsi non seulement le gap existant entre elles et les hommes chefs de ménage mais aussi leur niveau de pauvreté.

Cela n'est possible que si d'une part un accent particulier soit mis sur l'amélioration du niveau d'éducation des femmes chefs de ménage et de l'augmentation des taux d'épargne qu'elles ont à concéder aux activités plus lucratives. Il est constaté dans nos résultats que ces deux variables sont significatives à 1% et ont un signe positif attribué à leur coefficient respectivement. Ce qui laisse penser également que les comportements d'épargne et le niveau d'éducation sont deux aspects endogènes et imputables beaucoup plus aux hommes qu'aux femmes chefs de ménage en milieu rural camerounais.

En ce qui concerne notre variable développement financier, l'on dégage comme résultat que cet aspect n'est pas très favorable aux femmes chefs de ménage en milieu rural camerounais. Néanmoins, à partir de nos résultats, l'on constate qu'il existe un point de rupture à partir duquel le dit développement du secteur financier sera favorable aux femmes chefs de ménage et permettra ainsi de réduire efficacement les inégalités inter-genre existant entre les hommes et les femmes. Cette analyse est mise en exergue par les coefficients de  $\Delta_{\text{dfin}}$  et  $\Delta_{\text{dfin}^2}$  qui sont tous deux significatifs à 5% et respectivement positif et négatif dans notre estimation. Ce qui permet de dégager une relation en U inversé de Kuznets existant entre la variable développement du secteur financier et les inégalités inter genre.

## **V- CONCLUSION**

L'étude menée tout au long de ce document, a consisté à évaluer l'impact que le développement du secteur financier pouvait avoir dans le processus de réduction de la pauvreté selon le genre en milieu rural camerounais. Il s'est agit de déterminer explicitement le type de relation pouvant exister entre le développement du secteur financier et la réduction de la pauvreté selon le genre en milieu rural. En vue de mener à bien l'étude, deux ramifications ont été dégagées. D'une part, il a été étudié l'effet du développement du secteur financier sur le niveau de production respectivement des hommes et des femmes. D'autre part,

il a été évalué l'effet que le développement du secteur financier pouvait avoir sur le niveau d'inégalité de revenu inter genre en milieu rural.

Rappelons tout d'abord que le développement du secteur financier en milieu rural est perçu comme étant une amélioration du pourcentage d'accessibilité aux services financiers (alloués aux investissements productifs) en faveur des personnes ou groupes de personnes défavorisées, assurée par les acteurs financiers tels que les tontines et associations et dans une certaine mesure par les établissements de microfinance et quelques établissements bancaires. Tout d'abord, il a été étudié la question de la discrimination selon le genre en matière d'accessibilité aux services financiers en milieu rural. Le résultat obtenu montre que les femmes chefs de ménage semblent être le sous groupe de la population qui vit le problème de discrimination dans l'accès aux services financiers. Les facteurs qui contribuent à marginaliser les femmes chefs de famille sont : le niveau d'éducation et la taille de leur ménage. Ainsi, plus le niveau d'éducation des femmes chefs de famille augmente et moins ces dernières sont discriminées dans l'accès aux services financiers. Par ailleurs, plus la taille de leur ménage augmente et plus elles semblent être discriminées dans l'accès aux services financiers. L'amélioration de la prise en compte de ces deux facteurs dans la condition d'existence de la femme pourrait aider à améliorer finalement la question du développement du secteur financier en milieu rural.

Notons tout de même qu'à ce stade de développement qu'a connu le secteur financier en milieu rural, il a été évalué l'effet que cela a pu avoir sur le niveau de production respectivement des hommes et des femmes. Comme résultat, il a été noté que le développement du secteur financier ne profite par réellement aux hommes et aux femmes à court terme. Il existe plutôt des effets négatifs observés sur le niveau de production autant des hommes et que des femmes. Néanmoins, à long terme, le développement financier contribue positivement au processus de production selon le genre en milieu rural camerounais. Cette contribution est beaucoup plus importante chez les femmes chefs de famille que chez les hommes chefs de famille. Ceci laisse présager qu'une action en faveur de l'amélioration de la structure financière en milieu rural pourrait avoir un effet positif à long terme sur le processus de production selon le genre. Cette action peut concerner des mesures en vue de promouvoir une action beaucoup plus étendue des EMF auprès des populations pauvres et des plus nécessiteux en matière d'amélioration de leur niveau de revenu. La déduction qui s'en suit est celle de l'existence d'une relation en U de Kuznets entre le développement du secteur financier et le niveau de production des hommes et des femmes chefs de ménage.

En ce qui concerne l'effet du développement du secteur financier sur les inégalités inter genre nous avons souligné quatre facteurs significatifs qui sont : le différentiel du développement du secteur financier, le différentiel du développement du secteur financier au carré, le différentiel d'épargne, le différentiel d'éducation et le différentiel du type d'activité. Il a été déduit de part les résultats l'existence d'une relation non linéaire en U inversé de Kuznets entre le développement du secteur financier et les inégalités inter-genre en milieu rural camerounais. L'on a également l'existence d'une relation positive entre le différentiel d'éducation et les inégalités inter-genre.

En somme, nous pouvons dire que le développement du secteur financier a un effet positif sur la pauvreté selon le genre. La tendance mise en exergue nous donne d'arriver à la conclusion selon laquelle il existe une relation non linéaire entre le développement du secteur financier et la réduction de la pauvreté en milieu rural. Pour réduire la pauvreté en milieu rural camerounais, il est donc judicieux tout d'abord de : (1) stimuler davantage la collecte de l'épargne auprès des femmes chefs de ménage ; (2) favoriser l'amélioration du niveau d'éducation de la jeune fille et de mettre sur pieds des programmes d'assistance technique pour les femmes chefs de ménage en milieu rural camerounais. L'importance de la question de l'éducation des femmes est renforcée avec la position prise en faveur de l'éducation des femmes par certains ONG tels que l'OMS, le PNUD ou encore la Banque Mondiale ; (3) faciliter l'orientation et l'intégration des femmes pauvres chefs de ménage vers des activités plus lucratives.

## **BIBLIOGRAPHIE**

**Ang, J.B. (2007)**, "Financial Deepening and Economic development in Malaysia", Discussion Paper 42, *Department of Economics, Faculty of Business & Economics*, Monash University.

**Banerjee, A & Newman, A. (1993)**, "Occupational choice and the process of Development", *Journal of Political Economy*, Vol. 101, N°2, PP.274-98.

**Baye, M.F & Fambon, S (2002)**, "Decomposition of inequality in the distribution of living standard in Cameroon", *African Journal of Economic policy*, Vol 9, N°2, PP.51-75.

**Baye, M.F (2007)**, "Gender discrimination index", *Mimeo, Department of economics*, University of Yaounde II, Cameroon.

**Blinder, A.S (1973)**, "Wage discrimination: reduced form and structural estimates ", *Journal of human resources*, N°8, PP. 436-455.

**Chameni, C.N (2006)**, "A decomposition of the coefficient of variation squared: comparing entropy and Dagum's methods", *Economics Bulletin*, Vol 4, N°8, PP.1-8.

**Datt, G. and M. Ravallion (1992)**, "Growth and redistribution components of changes in poverty measures: A decomposition with application to Brazil and India in the 1980's", *Journal of Development Economics*, N° 38, PP. 275-295.

**De Gregorio, Jose and P.E. Guidotti (1995)**, "Financial Development and Economic Growth ", *World Development*, Vol 23, N°3, PP.433-448.

**Diamond, D.W and P.H Dybvig (1983)**, "Bank runs, deposit insurance and liquidity", *Journal of political Economy*, Vol 93, N°3, PP.401-419.

**DFID (2004)**, "The importance of Financial sector development For growth and poverty reduction", *policy division, Department For International Development*, London, U.K.

**Fambon, S (2005)**, "Croissance économique, pauvreté et inégalité de revenus au Cameroun", *Revue d'Economie du Développement*, Vol 19, N°1, PP. 91-122.

**Godquin, M (2006)**, *Finance rurale au Bangladesh et aux Philippines*, Thèse de Doctorat en Economie, Université Paris I - Panthéon - Sorbonne, UFR Sciences Economiques.

**Goldsmith, R. (1969)**, *Financial structure and development*, Yale University Press, NewHaven.

**Gouvernement du Cameroun (2003)**, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté au Cameroun*, République du Cameroun, Yaoundé.

**Greenwood, J. & Jovanovic, B. (1990)**, "Financial Development, Growth and the distribution of Income", *Journal of Political Economy*, Vol 98, N° 5, PP. 1076-1107.

**Gurley, J and E. Shaw (1955)**, "Financial aspects of Economic development", *American Review*, N° 45, PP.303-311.

**Hicks, J.R. (1969)**, *A theory of Economic history*, Oxford: Oxford University Press.

**INS (2002)**, *Deuxième enquête camerounaise auprès des ménages: profil de pauvreté en milieu rural au Cameroun en 2001*, République du Cameroun, Yaoundé.

**Kabeer, N. (2005)**, *Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du millénaire pour le développement*, Les Presses de l'Université de Laval: l'Harmattan, CERDI.

**Kakwani, N. (1993)**, "Poverty and Economic Growth with application to Côte d'Ivoire", *Review of Income and wealth*, Vol 39, N° 2, PP.121-139.

**King, G and R. Levine (1993)**, "Finance and Growth: Schumpeter might be right?", *The Quarterly Journal of Economy*, Vol 108, N° 3.

**Kpodar, K.R (2006)** " Le développement Financier et la problématique de la réduction de la pauvreté", *CERDI, Clermont Ferrand (France)*.

**Kuznets, S. (1955)** "Economic growth and income inequality", *American Economic Review*, Vol 45, N° 1, PP.1-28.

**Levine, R., N. Loayza and T. Beck (1999)**, "Financial Intermediation and Growth: causality and causes", *World Bank Policy Research Working Paper 2059*, The World Bank, Washington D.C.

**McKinnon, R (1973)** *Money and capital in economic development*, The Brookings institution, Washington DC.

**MINAGRI (2000)**, "Projet d'appui au programme de microfinance: rapport de pré évaluation", *Ministère de l'agriculture et du développement rural*, République du Cameroun, Yaoundé.

**Nations Unies (2006)** Construire des secteurs Financiers accessibles à tous, *éd Département de l'information de l'ONU*.

**Oaxaca, R.L. (1973)**, "Male-female wage differentials labor markets", *International Economic Review*, Vol 14, N° 3.

**PNUD (1998)**, *Rapport Mondial sur le développement humain*, Economica, Paris.

**Robinson, J. (1952)**, *Essays in the theory of Economic Growth*, London: Mcmillan.

**Schumpeter, J.A. (1912)** "The theory of economic development", *Cambridge, MA: Havard University press*.

**Shorrocks, A.F. (1999)**, "Decomposition procedures for distributional analysis: A unified framework based on the Shapley value", *mimeo, Université d'Essex*.

**Shapley, L. (1953)** " A value For n-person games", *in Kuhn, H.W & Tucker, A.W (eds)*,

*Contribution to the theory of games*, Vol 2, Princeton university press, Princeton, N.J

**Turunc, G. (1999)**, "Développement du secteur Financier et croissance: le cas des pays émergents méditerranéens", *Revue Région et développement*.

**Yaron, J. (1992)**, *Successful rural Finance institutions*, Document de travail Banque mondiale, N° 150, Banque mondiale, Washington D.C

**Zhicheng, L. (2006)**, "Financial development and income inequality in rural China 1991-2000", *Ed Unu-Wider*, Research paper N° 2006/96, Helsinki.